



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE





PRÉSENTATION

VIA TARA est représentée
par Madame
Lucette DUPONT (EI)

Son numéro d'immatriculation
SIRET est le **478 412 455**

Son siège social est situé
714 Chemin du Caylus
12400 SAINT AFFRIQUE

- VIA TARA est spécialisée dans les **photographies d'entreprises** en Occitanie.
- VIA TARA propose également aux entreprises un accompagnement global en création de contenu **web marketing**.
- Ces différentes prestations sont détaillées sur le site internet **via-tara.fr**

POURQUOI DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ?

- **CES CONDITIONS ENCADRENT NOTRE RELATION COMMERCIALE.**

Elles détaillent les modalités des services proposés par VIA TARA, les prix, les engagements réciproques et les règles à suivre en cas de désaccord.

- **CES CONDITIONS SONT APPLICABLES À TOUTES LES COMMANDES DE PRESTATIONS ET DE PRODUITS QUI SERONT CONCLUES ENTRE LE CLIENT ET VIA TARA.**

La validation du devis par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

- **LES MODIFICATIONS DE CES CGV SONT OPPOSABLES AUX CLIENTS À COMPTER DE LEUR MISE EN LIGNE**

La dernière modification date du 1er septembre 2024.



VOICI LES INFORMATIONS QUE VOUS ALLEZ TROUVER

1. NOS ENGAGEMENTS

2. VOS ENGAGEMENTS

3. LE PRIX

4. LA LIVRAISON

**5. LES CONDITIONS
D'ANNULATION**

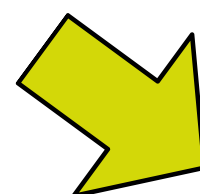
**6. RGPD, LOI APPLICABLE ET
TRIBUNAL COMPÉTENT**

NOS ENGAGEMENTS



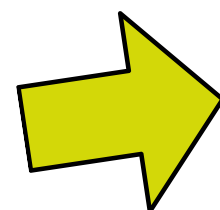
LE CONTRAT DE PRESTATION DE SOCIAL MEDIA MANAGEMENT

Ce contrat a pour objet un accompagnement du Client par VIA TARA en Social Media Management. Ce contrat détaillera les prestations choisies par le Client.



LE DEVIS

Les prestations convenues seront détaillées dans un devis. VIA TARA s'engage à rechercher et à mettre en oeuvre tous les composants tels que définis dans le devis. Elle n'est tenue que d'une obligation de moyens.



LE CONTRAT DE PHOTOGRAPHIE

Ce contrat a pour objet la réalisation d'images au sein de l'entreprise du Client ou en extérieur

Les éventuelles modifications de la commande par le Client devront être notifiées par écrit au moins 15 jours avant la date de début de prestation convenue, et sous réserve de l'accord écrit de VIA TARA.
Un nouveau devis sera alors établi.

Les conditions de règlement

- Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la fourniture des prestations de services.
- Un acompte de 20% du prix total de la prestation devra préalablement être versé à la date prévue par la facture
- Des frais de déplacement peuvent s'appliquer. Dans cette hypothèse, ils figurent sur le devis

Les retards de paiement

- En cas de retard de paiement par le Client, des pénalités de retard au taux légal s'appliqueront de manière automatique
- Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement s'appliquera automatiquement
- Aucun escompte ne sera pratiqué par VIA TARA

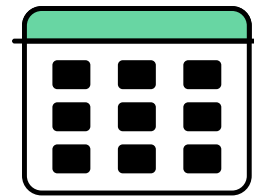
VOS ENGAGEMENTS



LE PRIX

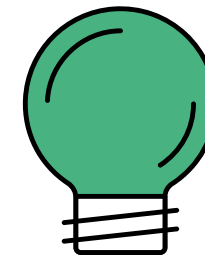
COMMENT PAYER ?	UN ACOMPTE EST- IL PRÉVU ?	EST-IL POSSIBLE D'ÉCHELONNER LE PAIEMENT ?
• En euros • Les prix s'entendent nets et HT • Par virement bancaire • Par chèque	• Oui, un acompte de 20% du prix total des prestations devra être versé dans les 10 jours suivant la signature de devis.	• D'un commun accord entre VIA TARA et le Client, un échéancier de paiement pourra être convenu. Il sera détaillé dans la facture remise au Client.

LA LIVRAISON DES PHOTOGRAPHIES



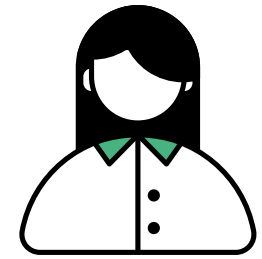
LE DÉLAI

Les photographies seront livrées dans un délai de 30 jours maximum après réalisation de la séance. Elles seront livrées en haute définition et/ou basse définition, selon entente préalable avec le client par lien wetransfer.



LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des photographies réalisées par VIA TARA est soumise au droit d'auteur. Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de VIA TARA. Toute utilisation commerciale par le Client est formellement interdite sans l'accord écrit de VIA TARA. Toute utilisation d'une photographie, quel qu'en soit l'usage, sans l'accord écrit du photographe constitue un délit de contrefaçon.



LE DROIT À L'IMAGE

Sauf avis contraire mentionné par le Client et ce avant la livraison, VIA TARA se réserve le droit d'utiliser les photographies et vidéos réalisées à des fins de promotion de son activité sur les supports suivants : site internet, réseaux sociaux, expositions, supports de promotion physique ou virtuel.



LES CONDITIONS D'ANNULATION

PAR LE CLIENT

En cas d'annulation de la prestation par le Client, hors cas de force majeure, l'acompte versé restera acquis pour VIA TARA.

Le Client dispose d'un droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la signature du devis à moins que la prestation n'ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

Cf : Formulaire joint

PAR VIA TARA

En cas d'annulation de la prestation par VIA TARA, une nouvelle date sera proposée au Client pour reporter la séance.

Si la prestation ne peut être exécutée à une autre date, l'acompte versé sera remboursé.

FORCE MAJEURE

En cas de circonstance exceptionnelle, étrangère à la personne de celui qui l'éprouve ayant pour résultat d'empêcher l'exécution de ses prestations aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

Article 1221-28 du Code de la consommation :

Le droit de rétractation ne s'applique pas sur les photos livrées par le professionnel dans la mesure où elles constituent non seulement des biens personnalisés mais aussi du contenu numérique fourni sur un support immatériel .

RGPD

LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

RESPECT DE LA LÉGISLATION APPLICABLE AU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

VIA TARA s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

Pour toute demande, vous pouvez contacter le responsable du traitement des données, Madame Lucette DUPONT, à l'adresse suivante : luce.dupont@via-tara.fr



LA LOI APPLICABLE EST LA LOI FRANÇAISE



LA COMPÉTENCE DU TRIBUNAL

En cas de litige, le Tribunal de commerce de Rodez sera compétent.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

A l'attention de VIA TARA,

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du service ci-dessous :

- Nom du CLIENT, et le cas échéant du bénéficiaire de la commande :
- Adresse du CLIENT :
- Prestation réservée :
- Date de l'évènement :
- N° du devis :
- Signé le :
- Transmis à VIA TARA le :
- Moyen de paiement utilisé :

DATE

SIGNATURE DU CLIENT